



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Aider l'Ukraine : Que puis-je faire en tant que collectivité territoriale ?

## #DiplomatieTerritoriale

Document élaboré dans le cadre du 106ème Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France  
Novembre 2024

« Depuis l'attaque russe de l'Ukraine en février 2022, les collectivités territoriales françaises se mobilisent.

Avec plus de 13 M€ engagés, elles s'impliquent dans de nombreux domaines concrets : accueil des réfugiés, séjours de répit pour des jeunes, aides d'urgence, échanges universitaires et scolaires, partenariats hospitaliers, agriculture, numérique, eau, déchets ou transition écologique...

Afin de pérenniser les efforts et marquer la solidarité française, la Commission Nationale de Coopération Décentralisée a créé un groupe de travail dédié. Il auditionne des acteurs publics et privés afin de proposer aux communes et collectivités françaises un vade-mecum de la coopération avec l'Ukraine.

Le présent document est une introduction à ce vademecum qui est diffusée à compter des premières « Assises franco-ukrainiennes des collectivités locales ». Ces Assises, organisées sous le format « territoires unis » associant AMF, Régions de France et Départements de France, se tiennent le 19 novembre en ouverture du 106ème congrès des Maires de France.

C'est dans la triple perspective du soutien pendant le conflit, de la reconstruction à venir et du processus d'adhésion à l'Union européenne que nous souhaitons inscrire dans le temps long ces actions en faveur de l'Ukraine. Je vous invite donc à nouer des partenariats ou des jumelages avec des collectivités ukrainiennes. Avec la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile du ministère des Affaires étrangères et nos associations de collectivités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner.



**Patrick MOLINOZ, Vice-président**  
**Commission Nationale de Coopération Décentralisée**  
**Animateur du Groupe de travail Ukraine**



## S'informer sur les besoins de collectivités ukrainiennes et les projets de coopération décentralisée

Avant de vous lancer dans un projet de coopération décentralisée, vous pouvez contacter le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** pour vous informer des projets de coopération déjà en cours, et vous inspirer des bonnes pratiques. Le Ministère peut également vous indiquer les **zones prioritaires**, les **besoins** exprimés par des collectivités territoriales ukrainiennes, et vous donner des **contacts sur place**.

### CONTACTS

**Pauline TIVELET – AMF**  
[pauline.tivelet@amf.asso.fr](mailto:pauline.tivelet@amf.asso.fr)

**Silva SAHAKIAN – Départements de France**  
[silva.sahakian@departements.fr](mailto:silva.sahakian@departements.fr)

**Jean-Baptiste CAZAUBON – Régions de France**  
[jbcazaubon@regions-france.org](mailto:jbcazaubon@regions-france.org)

## Rejoindre les réseaux mobilisés en faveur de l'Ukraine

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a conclu des accords avec deux associations : les **réseaux régionaux multi-acteurs** (*SO Coopération, Lianes Coopération, Pays de la Loire Coopération Internationale*) et **l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe**, pour structurer les actions de coopération en faveur de l'Ukraine. Ces initiatives visent à renforcer les relations entre collectivités territoriales, à partager l'expertise française dans la gestion des services publics locaux et à identifier des pistes de coopération en vue de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne.

### CONTACTS

**Frédéric BLANC – Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile**  
[frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr](mailto:frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr)



<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/>

### CONTACTS

**Frédéric BLANC – Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile**  
[frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr](mailto:frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr)

**Augustin RONCIN – Équipe de l'Envoyé Spécial pour l'aide et la reconstruction de l'Ukraine**  
[augustin-maxence.roncin@diplomatie.gouv.fr](mailto:augustin-maxence.roncin@diplomatie.gouv.fr)

**Pierre Alain VOLTZ – Ambassade de France à Kiev**  
[pierre-alain.voltz@diplomatie.gouv.fr](mailto:pierre-alain.voltz@diplomatie.gouv.fr)

**Frédéric ROUSSEAU – Ambassade de France à Kiev**  
[frederic.rousseau@ifu.kiev.ua](mailto:frederic.rousseau@ifu.kiev.ua)

## L'AMF, Départements de France et Régions de France

peuvent également vous renseigner sur les coopérations décentralisées en cours. Une convention de coopération renforcée a été signée le 26 septembre 2024 entre Régions de France et l'association ukrainienne des conseils de district et de régions (UAROR). Cet accord vise à faciliter les coopérations entre régions françaises et leurs homologues ukrainiens (Oblasts).

### CONTACTS

**Marine BORSATO – RRMA Nouvelle-Aquitaine, So Coopération**  
[m.borsato@socooperation.org](mailto:m.borsato@socooperation.org)

**Philippe TARRISSON – AFCCRE**  
[philippe.tarrisson@afccre.org](mailto:philippe.tarrisson@afccre.org)



<https://www.socooperation.org/actualite/programme-inspire/>



<https://afccre.org/fr/actualites/>

## Candidater à des appels à projet publics du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, à travers sa **Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile**, apporte son soutien aux projets menés par les collectivités territoriales ainsi qu'aux associations de collectivités territoriales, dans le cadre d'appels à projets. À partir de 2024, le cofinancement accordé par la DCTCIV aux projets de coopération décentralisée peut aller jusqu'à 90% pour les partenariats avec l'Ukraine.

## L'Agence française de développement

### AFD – FICOL

La *Facilité de financement des collectivités territoriales* (FICOL) est un dispositif destiné aux collectivités françaises engagées dans des partenariats de coopération avec des collectivités ukrainiennes. Elle soutient des projets de développement commun dans des domaines variés, tels que la santé, l'éducation, le climat et le numérique, tout en s'inscrivant dans les *Objectifs de développement durable*.

### Expertise France

Entité de l'AFD, l'agence met en œuvre des projets d'assistance technique dans le monde entier et est présente en Ukraine depuis 2006. Elle y conduit actuellement plusieurs projets visant à soutenir la reconstruction, le relèvement et l'intégration de l'Ukraine dans l'UE. Parmi eux, le projet **RELEVE** aide les autorités locales ukrainiennes dans leurs processus de relèvement et de décentralisation, en soutenant les municipalités ukrainiennes grâce à la coopération décentralisée.

### CONTACTS

**Frédéric AUDRAS** – AFD, Division territoires et entreprises  
[audrasf@afd.fr](mailto:audrasf@afd.fr)

**Aurélien MAS** – Expertise France en Ukraine (RELEVE – Recovery & Decentralization)  
[aurelien.mas@expertisefrance.fr](mailto:aurelien.mas@expertisefrance.fr)

**Olha IVANOVA** – Expertise France en (RELEVE – Recovery & Decentralization)  
[olha.ivanova@expertisefrance.fr](mailto:olha.ivanova@expertisefrance.fr)



<https://www.afd.fr/fr/la-ficol-un-tremplin-pour-laction-exterieure-des-territoires-francais>

### CONTACTS

**Alexandra DULKIEWICZ** – Patrick MOLINOZ  
Comité européen des régions  
[SupportUkraine@cor.europa.eu](mailto:SupportUkraine@cor.europa.eu)

**Stanislav TARAN** – Project Officer International Partnership (TIPS4UA)  
[stanislav.taran@cce-cemr.org](mailto:stanislav.taran@cce-cemr.org)



<https://cor.europa.eu/fr>

## Accompagner vos entreprises dans leurs investissements en Ukraine

**Le 7 juin 2024, un accord bilatéral franco-ukrainien a été signé au sein duquel les autorités françaises s'engagent à fournir 200 M€ de dons à l'Ukraine** pour soutenir la reconstruction des infrastructures critiques et des secteurs prioritaires de l'économie. Alors que les candidatures sont closes, les projets éligibles sont en cours de sélection par le gouvernement ukrainien.

## Le Comité européen des régions engagé pour l'Ukraine

Depuis l'agression de l'Ukraine par la Russie, le **Comité européen des Régions**, assemblée des élus locaux et régionaux de l'Union européenne, s'est engagé résolument en faveur des autorités locales et régionales ukrainiennes. Afin de fédérer les initiatives, il a ainsi créé l'**Alliance européenne des villes et des régions pour la reconstruction de l'Ukraine**.

La **commission Civex** (affaires extérieures), présidée par Patrick Molinoz, vice-président de Bourgogne-Franche Comté, et le groupe de travail Ukraine, présidé par Alexandra Dulkiewicz, maire de Gdansk, assurent le suivi constant du soutien à l'Ukraine des collectivités locales européennes.

Le Comité des régions a contribué à la mise en place de la « **Facilité Ukraine** » afin qu'elle intègre une dimension territoriale. Il soutient la montée en compétences des autorités locales et régionales grâce à **TIPS4UA** (programme de formation des élus et des administrations).

Enfin le Comité des régions accompagne les représentants des régions et des collectivités locales ukrainiennes sur la voie de l'**adhésion à l'Union européenne** en prenant part aux différentes étapes institutionnelles et diplomatiques.



Comité européen  
des régions

**Le Fonds d'études et d'aide au secteur privé**, géré par la DGTrésor, permet d'obtenir des subventions ou des avances remboursables – jusqu'à 500 000 € - afin de permettre à des entreprises françaises d'apporter une assistance technique ou de proposer un dispositif innovant – ayant une part française supérieure à 85 % - afin de répondre à certains besoins de collectivités ukrainiennes.

**Le bureau de Business France Ukraine** propose un **programme spécifique d'immersion** d'accompagnement des entreprises, lié à la reconstruction : décryptage marché, veille financements, actions personnalisées, **organisation des Pavillons France** lors des salons *Rebuild Ukraine* qui se tiennent à Varsovie avec la présence de nombreuses collectivités territoriales ukrainiennes, **publication d'une veille économique mensuelle et d'un livre blanc**, gratuits sur simple inscription. **La programmation est conçue afin de préparer au mieux les entreprises françaises à pouvoir se positionner sur des financements internationaux** qu'ils soient bilatéraux (fonds d'aide civil, AFD) ou multilatéraux (Facilité européenne, EBRD, BEI).

### Contribuer au Fonds d'action extérieure des collectivités

**Le FACECO**, géré par le **Centre de crise et de soutien** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, est un fonds permettant aux collectivités territoriales de fournir une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires, qu'elles soient soudaines ou durables. **C'est l'unique outil de l'État permettant aux collectivités de répondre rapidement aux situations d'urgence dans le monde.** Passer par le **FACECO** permet de garantir que les fonds sont gérés par des agents de l'État spécialisés en aide humanitaire d'urgence, en lien étroit avec les organisations internationales et les ONG françaises. De plus, la traçabilité des fonds est assurée pour votre collectivité et vos contribuables, avec des comptes rendus d'actions menées et un rapport d'activité transmis.

#### CONTACTS

**Elise BENYO – Équipe de l'Envoyé Spécial pour l'aide et la reconstruction de l'Ukraine**  
[elise.benyo@diplomatie.gouv.fr](mailto:elise.benyo@diplomatie.gouv.fr)

**Melchior SAVIGNEUX – Direction générale du Trésor**  
[melchior.savigneux@dgtresor.gouv.fr](mailto:melchior.savigneux@dgtresor.gouv.fr)  
[aide-projet@dgtresor.gouv.fr](mailto:aide-projet@dgtresor.gouv.fr)  
[kiev@dgtresor.gouv.fr](mailto:kiev@dgtresor.gouv.fr)

**Romain DESTHIEUX – Business France Ukraine**  
[romain.desthieux@businessfrance.fr](mailto:romain.desthieux@businessfrance.fr)



<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2024/06/14/fonds-ukraine-financement-de-projets-de-reconstruction-des-infrastructures-critiques-ukrainiennes>

#### CONTACTS

**Centre de crise et de soutien humanitaire**  
[crise-ukraine@diplomatie.gouv.fr](mailto:crise-ukraine@diplomatie.gouv.fr)

**Frédéric BLANC - Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile**  
[frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr](mailto:frederic.blanc@diplomatie.gouv.fr)



<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/article/fonds-d-action-exterieure-des-collectivites-territoriales-faceco>

« Ce document vous permettra d'avoir les outils et contacts utiles pour vos projets de coopération décentralisée avec l'Ukraine. Je tiens à remercier le groupe de travail et les collectivités territoriales impliquées dans la reconstruction et le chemin européen de l'Ukraine. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en particulier la Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile, y apportera tout son soutien. »



**Frédéric CHOLE,**  
Délégué pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV / MEAE)